

### LA PRO LINE

- DISTANCE : 6,7 Km • DURÉE : 0h45
- DIFFICULTÉ : DIFFICILE
- VTT AE : DIFFICILE
- DÉNIVELÉ POSITIF : + 187 m



Piste labellisée par la Fédération Française de Cyclisme (FFC)

PISTE VTT N°14 • LA PRO LINE



**Cette piste spéciale descente aménagée de niveau DAMIERS ROUGES ET BLANCS a été pensée et réalisée par un spécialiste venu de métropole, Jérémy Berthier, pilote et shaper professionnel. Sa conception s'appuie sur les aménagements proposés par les bike parks néo-zélandais ou dans les stations de ski des Alpes. Pure adrénaline !!!**

**Elle est lauréate 2021 des projets de budget participatif de la province Sud pour le club Sport Pro.**

**Un tour de reconnaissance à faible vitesse est recommandé pour visualiser la descente et ses obstacles.**

**Casque intégral et gilet de protection très fortement recommandés.**

**NE SAUTEZ PAS PAR VENT FORT !**

### SIGNALISATION

- Aire de pique-nique
- Poste d'accueil et d'informations
- Golf
- Poste de garde
- Parking
- Toilettes
- DÉPART
- POINTS REMARQUABLES
- Point de vue

**MERCI D'EMPRUNTER EXCLUSIVEMENT LES SENTIERS BALISÉS AFIN DE RESPECTER LA FORÊT SÈCHE !**

### RÈGLES DE COURTOISIE



### INFORMATIONS PRATIQUES

Le Domaine de Deva est géré par la SEM Mwe Ara  
Tél. 46 57 56 - 46 23 57 - 46 22 28

**POSTE DE GARDE : 41 20 17 • 7j/7 - 24H/24**

**NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS**  
15 SAMU • 16 Secours en mer  
17 Gendarmerie • 18 Pompiers

### ATTITUDE À ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT

**En cas d'accident**, gardez votre calme. Veillez à protéger et à mettre en sécurité votre groupe et la victime. Alertez les secours en prenant soin d'estimer la situation et de décrire les lieux aux équipes d'intervention. Pratiquez les gestes de premier secours si vous êtes en mesure de le faire. En cas de secours hélicoptéré, faites en sorte de vous rendre visible et obéissez aux consignes de sécurité qui vous seront expliquées sur la Drop Zone.

### BALISAGE PISTES VTT



**En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 18.**

**L'accès aux pistes se fait librement et sans surveillance. Les pratiquants y évoluent sous leur propre responsabilité ou sous celle de leur tuteur légal, pour les mineurs. Ils doivent avoir un équipement (vélo et protection pilote) adéquat, et s'assurer que les différentes pistes correspondent bien à leur niveau de pratique.**

**LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE**

